



## **72ème Session du Comité exécutif du Haut-Commissariat pour les Réfugiés**

### **Débat général**

Genève, le 4 Octobre 2021

Déclaration de Monsieur Luc Dockendorf, Représentant Permanent adjoint du Luxembourg et Chargé d'affaires a.i. auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales à Genève

-----

Merci Madame la Vice-Présidente,  
Monsieur le Haut-Commissaire,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union Européenne.

Madame la Vice-Présidente,  
Nous fêtons cette année le soixante-dixième anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Et durant ces 70 dernières années, les défis auxquels le HCR a dû faire face n'ont pas diminué. Au contraire, les causes des déplacements ont gagné en complexité : les conflits et l'oppression, la rareté des ressources



naturelles, les changements démographiques mais aussi climatiques, sont venus s'imbriquer les uns sur les autres. La pandémie de la COVID-19 a mis en exergue le besoin de veiller au respect du droit des réfugiés, en particulier le droit de demander l'asile et le principe de non-refoulement, ainsi que l'inclusion des populations vulnérables, y inclus les demandeurs d'asile et migrants, dans les réponses face aux risques de santé publique.

Et pourtant, rien ne semble ébranler la détermination du HCR à rester sur le terrain pour servir, ni son engagement à assurer la protection et la recherche de solutions durables, y compris au titre des apatrides. Ainsi, je voudrais tout d'abord remercier le Haut-Commissaire et toutes ses équipes pour le travail remarquable et indispensable accompli, une année de plus.

Madame la Vice-Présidente,

La situation en Afghanistan nous montre une fois de plus que la recherche de solutions à plus long terme est indispensable, en complément aux solutions pour faire face aux besoins de protection imminentes. La réinstallation dans des pays tiers ne sera une option que pour une infime partie des réfugiés afghans. Nous avons cruellement besoin de plus de possibilités de réinstallation mais également des voies de protection complémentaires pour les personnes à risque. Elles sont d'une importance capitale, non seulement pour sauver des vies, mais aussi pour témoigner de la bonne volonté et du soutien des pays qui ont assumé la plus grande part de responsabilité vis-à-vis des personnes déplacées.



Le moment est venu pour nous d'être véritablement à la hauteur de l'appel à la coopération internationale exprimé dans la Convention de 1951 sur les réfugiés, tel que réaffirmé dans le Pacte mondial pour les réfugiés. Les peuples et les gouvernements d'Iran et du Pakistan ont généreusement accueilli les Afghans, dont certains ont passé plus de trois décennies en exil, et nous leur sommes très reconnaissants de leur hospitalité. Nous pensons qu'il est de notre devoir moral d'aider les communautés d'accueil dans la région et de continuer à partager une partie du fardeau. Je tiens ici à rappeler que l'instrumentalisation des migrants et des réfugiés par les États est tout à fait inacceptable et peut entraîner des violations et abus des droits humains de ces personnes.

Signataire du *Grand bargain 2.0* le Luxembourg s'engage à contribuer au développement d'une action humanitaire plus efficace et locale, à travers un financement pluriannuel et un effort vers l'accroissement de ses contributions non-affectées.

Dans le contexte de son futur cadre de partenariat stratégique avec le HCR couvrant la période 2022-2025, le Luxembourg s'engage à fournir un financement pluriannuel prévisible au HCR en soutenant son budget de 32 millions d'euros sur 4 ans dont un quart est non-affecté et trois quarts sont souplement affectés.



En sus du soutien financier, notre programme de déploiement de communication satellitaire « emergency.lu », permet de rétablir la connectivité pour le personnel du HCR et ses partenaires et de mieux dispenser les services de base pour les populations affectées dans des camps de réfugiés du HCR au Niger, Tchad ou encore dans le contexte de la crise au Venezuela.

Le Luxembourg encourage et continue de soutenir le HCR dans sa poursuite de la recherche systématique du lien sous-jacent entre aide humanitaire et aide au développement, en mettant un accent particulier sur les solutions innovantes et inclusives pour les réfugiés et communautés hôtes.

Madame la Vice-Présidente,

Nous apprécions la transition vers un budget davantage axé sur les besoins réels des populations en détresse et sommes conscients qu'une révision du règlement financier de l'organisation soit à ce stade nécessaire. Nous soutenons pleinement l'élaboration d'orientations stratégiques qui garantiront une continuation optimale du mandat du HCR, mais qui, de plus, devraient permettre de mieux adresser la nécessité urgente de répondre à l'impact du changement climatique, à l'inégalité entre les genres et les violence sexuelles, et de renforcer le plaidoyer en faveur de la protection internationale.

Merci de votre attention.